rivière qui coule un peu plus bas, et le chant des oiseaux. Chaque matin, la communauté se rendait à la chapelle; et les frères, après la récitation des prières vocales, faisaient une demi-heure de méditation et assistaient à la sainte messe. Après le dîner, on s'y rendait encore pour faire une visite à la sainte Vierge, et le soir on y terminait la journée par la récitation du chapelet. Que de fois les voyageurs passant sur la route qui longe la montagne en face, se sont arrêtés, regardant de côté et d'autre, et se demandant d'où venaient ces voix qui chantaient avec tant de courage et d'ensemble! C'étaient les frères, qui, cachés entre les arbres et à genoux devant le petit autel où s'immolait l'Agneau sans tache, chantaient les louanges de Jésus et de Marie.

Après la sainte messe, chacun se rendait à son travail, et s'y occupait selon ses forces et en silence. A toutes les heures du jour, un frère, qui en était chargé, agitait une petite sonnette; alors, on suspendait le travail, chacun se recueillait, et on récitait ensemble le Gloria Patri, l'Ave Maria, et une invocation à Jésus, Marie, Joseph. Il est inutile de dire que le Père Champagnat était toujours le premier au travail; c'est lui qui ordonnait tout, qui occupait tout le monde, qui veillait à tout, ce qui ne l'empêchait pas, de l'aveu des ouvriers eux-mêmes, de faire plus d'ouvrage en maçonnerie que le plus habile d'entre eux. Comme nous l'avons dit, les frères ne bâtissaient pas, il n'y avait que le Père que les maçons admissent à ce genre de travail, parce qu'il le faisait parfaitement. Combien de fois ne l'a-t-on pas vu bâtir encore et travailler tout seul, pendant la petite méridienne que font les ouvriers au milieu du jour, ou le soir après que la journée était finie! La nuit, il l'employait à réciter son office, à régler ses comptes, à mettre en écrit les journées faites par les ouvriers, les fournitures des matériaux, et à prévoir ce qu'il y avait à faire le lendemain. On peut juger, après cela, que le repos qu'il prenait était bien court.

Une chose digne d'être remarquée, et que l'on doit regar-

der comme un effet d'une protection particulière de Dieu sur la communauté, c'est que bien que le Père Champagnat ait bâti toute sa vie, et qu'il ait toujours occupé les frères à ce genre de travail, jamais il n'est arrivé aucun malheur, ni aux frères, ni aux ouvriers qu'il employait. Bien des fois, des accidents graves ont effrayé la communauté, et toujours la divine Providence par l'intercession de Marie, en a arrêté ou écarté les effets. En voici quelques exemples:

Un ouvrier qui bâtissait à une grande hauteur du côté de la rivière, se laisse tomber, et dans sa chute il allait se briser sur d'énormes pierres qui étaient en bas; mais, en descendant avec les matériaux qui étaient sur l'échafaud, il a le bonheur de friser un grand arbre dont il saisit une branche, et reste suspendu jusqu'à ce qu'on arrive à son secours. Il n'eut aucun mal, pas même une égratignure; et ce qui marque bien la protection de Dieu, c'est què l'arbre était d'un bois cassant, et la branche si faible, que naturellement elle ne pouvait porter un pareil poids.

Un jeune frère, qui servait les maçons au troisième étage, passe sur une planche pourrie qui se partage sous ses pieds et l'entraîne dans sa chute. En tombant, ce frère se recommande à la sainte Vierge, et reste suspendu par une main, ayant tout le corps sous l'échafaud. Le danger était si grand que le premier ouvrier qui se porta à son secours, n'osait ni l'approcher ni le toucher, lorsqu'un second maçon, plus intrépide et plus généreux, se précipite, saisit la main du frère et le retire, sans qu'il eût d'autre mal qu'une frayeur extrême.

Une dizaine de frères des plus forts montaient des matériaux au deuxième étage: un d'eux, arrivé à la cime de l'échelle, avec une énorme pierre sur les épaules, se sent défaillir sous le poids d'un si lourd fardeau, il s'affaisse, et la pierre, en tombant, renverse au bas de l'échelle le frère qui suivait. Un léger mouvement de tête que fit ce frère qui ne se doutait de rien, fit que la pierre, au lieu de lui briser

la tête, ne fit que l'effleurer et ne lui enleva que la peau. Le Père Champagnat, qui se trouvait au haut de l'échelle et qui fut témoin de cet accident, regarda la mort de ce frère comme certaine, et lui donna l'absolution. Cependant, il n'eut aucun mal; mais sa frayeur fut si grande, qu'il se mit à courir dans le pré comme un homme qui a perdu la raison. Cette frayeur fut partagée par tous les frères présents à cet accident, et surtout par le P. Champagnat, qui fit aussitôt remercier Dieu pour la protection qu'il venait d'accorder à ce frère. Le lendemain, il dit encore une messe d'actions de grâces à la même fin.

Quoique surchargé d'occupations, le Père Champagnat ne laissait pas de trouver quelques instants, soit à la veillée, soit les jours de dimanche, pour instruire ses frères et pour les former à la piété. Il leur fit, pendant cet été, de solides instructions sur la vocation religieuse, sur le but de l'institut et sur le zèle pour l'éducation chrétienne des enfants. Pour rappeler aux frères ce qu'il leur avait enseigné sur ces divers points, il leur remit un petit écrit qui résumait en peu de mots les principales choses qu'il leur avait dites. En voici la substance :

« Le but des frères, en venant dans cet institut, a été, avant tout, d'assurer le salut de leur âme, et de se rendre dignes de ce poids immense de gloire que Dieu leur promet, et que Jésus-Christ leur a mérité par son sang et sa mort sur la croix.

« Les principaux moyens que Dieu leur a donnés pour acquérir la vertu, se sanctifier et gagner le ciel, sont : la prière, tant vocale que mentale, la fréquentation des sacrements, l'assistance journalière à la sainte messe, les visites au Saint Sacrement, la lecture spirituelle, la règle et la correction fraternelle.

« La charité fraternelle est le premier soutien extérieur des frères, et un des moyens les plus propres à les maintenir dans l'esprit de leur état, à prévenir les abus, et à écarter de

l'institut tout ce qui pourrait le compromettre. Les frères n'oublieront donc jamais qu'en venant en communauté et qu'en s'unissant pour ne faire qu'une seule famille, ils ont pris l'obligation de s'aimer comme des frères, de s'édifier, de s'avertir de leurs défauts, et de s'aider mutuellement à parvenir au salut. La charité, que Jésus-Christ appelle son commandement, doit être une de leurs principales vertus, et ils doivent s'attacher à la pratiquer à l'égard de tout le monde, mais particulièrement envers les frères et les enfants. Envers les frères, en leur rendant service toutes les fois qu'ils en ont l'occasion, en cachant, en excusant leurs défauts, en les avertissant charitablement s'il est besoin, en prévenant le supérieur quand l'avertissement fraternel n'a pas eu d'effet, en priant pour eux et en leur donnant le bon exemple. La charité fraternelle à l'égard des enfants consiste à leur donner l'instruction et l'éducation chrétiennes. Pour que cette éducation produise tous ses fruits, les frères doivent donner une attention particulière aux points suivants :

« Faire le catéchisme matin et soir, et s'appliquer à faire connaître aux enfants les mystères de notre sainte religion, les vérités du salut, et les commandements de Dieu et de l'Eglise.

« Faire confesser les petits enfants tous les trois mois, les préparer avec un grand soin à leur première communion; leur apprendre à se confesser, les instruire solidement des dispositions requises pour recevoir avec fruit les sacrements de Pénitence et d'Eucharistie, et les engager à recourir souvent à ces deux sources de grâces et de salut.

« Prendre tous les moyens que peut suggérer le zèle pour leur faire comprendre la nécessité de la prière, pour leur en donner l'amour et le goût; s'attacher à les faire prier toujours avec attention, modestie, respect et piété; leur apprendre les prières du matin et du soir, et toutes les autres en usage dans nos écoles.

« Leur parler fréquemment de la sainte Vierge, leur inspi-

rer une confiance sans bornes en sa puissante protection; leur faisant pour cela des instructions familières bien à leur portée, bien propres à leur donner cette véritable dévotion à Marie, qui est une marque de salut,

« Leur inspirer également la dévotion aux anges gardiens, aux saints patrons, et leur recommander de prier souvent pour les âmes du purgatoire.

« Leur faire chanter tous les jours des cantiques, les former au plain-chant, leur apprendre à servir la sainte messe, à faire les cérémonies de l'Eglise; user de toutes sortes d'industries pour les attirer aux saints offices, et leur faire connaître la manière d'y assister avec fruit.

« Leur enseigner la manière de sanctifier leurs actions, leurs travaux, leurs souffrances, en les offrant à Dieu et en se résignant à sa sainte volonté; leur faire comprendre que la vertu et la sainteté consistent principalement à éviter le péché, à être fidèle aux devoirs de son état, à sanctifier ses actions ordinaires, en les faisant par des motifs de foi et avec des intentions surnaturelles.

« Exercer sur les enfants une grande vigilance; ne jamais les laisser seuls en classe, en récréation ou ailleurs; les surveiller partout, afin de conserver leur innocence, de connaître leurs défauts pour les corriger, leurs bonnes dispositions pour les développer, leurs fautes pour les punir, et prévenir le scandale et la contagion du mal. Les attirer en classe, les y tenir le plus longtemps possible, afin de les soustraire aux mauvais exemples, aux occasions si fréquentes qu'ils ont d'offenser Dieu.

« Leur recommander fréquemment le respect envers les ministres de Jésus-Christ, l'obéissance au prince et aux magistrats; combattre sans cesse l'esprit d'indépendance, qui est la grande plaie de notre époque, et bien faire comprendre aux enfants que l'obéissance soit aux parents, soit aux autorités civiles et ecclésiastiques, est un commandement de Dieu et un devoir de tous les temps et de tous les lieux.

« Leur inspirer le goût et l'amour du travail; leur faire regarder la paresse comme un des vices les plus dangereux pour l'âme et pour le corps, comme la source d'une infinité de fautes.

« Les former à la modestie et à la civilité, leur inspirer l'amour de l'ordre et de la propreté; les obligeant à réduire en pratique les leçons qu'on leur a données sur ces divers points, à se montrer très honnêtes à l'égard de tout le monde, et particulièrement des personnes constituées en dignité.

« Enfin, les frères doivent être pour leurs enfants des modèles de piété et de vertu, de manière à les porter à Dieu beaucoup plus par leurs exemples que par leurs paroles. »

Soutenus et animés par ces instructions, les frères furent admirables de piété, de modestie, de dévouement et d'activité tout le temps que dura la construction de la maison. Les ouvriers ne pouvaient assez admirer l'esprit de mortification, d'humilité et de charité qui régnait parmi les frères; ils en furent si frappés qu'ils en témoignèrent hautement leur admiration. Les bons exemples des frères ne furent pas perdus: les ouvriers, après les avoir admirés, finirent par les imiter autant qu'il était en eux; de sorte que bientôt ils devinrent silencieux, modestes, retenus dans leurs paroles, et pleins d'égards et de charité les uns pour les autres.

Cependant, la Toussaint approchant, il fallut penser à renvoyer les frères dans les écoles. Le Père Champagnat leur donna les exercices de la retraite pendant huit jours. Il suggéra à chaque frère les résolutions qu'il devait prendre, selon ses besoins, ses défauts, son caractère, l'emploi qui devait lui être confié; et, en tête des résolutions de chacun, il fit mettre celle de se rappeler sans cesse la présence de Dieu.

Cette année, l'institut fonda deux nouvelles écoles : celle de Charlieu, dont la demande fut faite par Mgr l'archevêque. M. Térel, curé, et M. Guinot, maire de Charlieu, en firent les premiers frais et se montrèrent constamment les protecteurs et les bienfaiteurs des frères. Ceux-ci trouvèrent les

enfants de Charlieu dans une profonde ignorance et sujets à tous les vices qui l'accompagnent ordinairement. Leur tâche, pendant quelque temps, fut rude et sans consolation; mais, par leur zèle, leur dévouement et leur patience, ils obtinrent enfin un succès complet; et depuis, cette école a toujours été une des plus florissantes de l'institut. L'autre école, fondée à cette même époque, est celle de Chavanay. M. Gaucher, curé de cette paroisse, vint lui-même demander les frères, et se chargea en partie des premiers frais de l'établissement. Les habitants de Chavanay témoignèrent le plus vif empressement pour avoir les frères. Une députation des notables fut envoyée à l'Hermitage pour les conduire à leur poste, et l'école, ayant toutes les sympathies de la population, réunit, dès les premiers jours, tous les enfants de la commune.

Vers la fête de la Toussaint de 1824, le Père Champagnat fut déchargé du vicariat de La Valla. Jusqu'alors, pendant la construction de la maison, il montait tous les samedis au soir à La Valla pour confesser et pour dire la sainte messe le dimanche. Devenu entièrement libre de toute occupation étrangère à son œuvre, il se livra exclusivement au service et au bien de la communauté.

L'hiver fut employé aux travaux intérieurs de la maison. Comme d'habitude, le Père était toujours à la tête des ouvriers, menuisiers, plâtriers, etc.; et les travaux furent poussés avec tant d'activité, que, dans le courant de l'été de 1825, la communauté put s'installer dans la nouvelle maison. La chapelle aussi fut terminée et rendue propre au service divin. M. Dervieux, curé de Saint-Chamond, délégué par Mgr l'archevêque, vint la bénir le 15 août, fête de l'Assomption de la sainte Vierge. Le saint prêtre, dont les sentiments avaient bien changé à l'égard de M. Champagnat et de sa congrégation, fit don à la chapelle d'une garniture de chandeliers qui servirent le jour même de la bénédiction.

## CHAPITRE TREIZIÈME

M. Courveille se joint au Père Champagnat. Ses intrigues pour se faire nommer supérieur. M. Champagnat tombe dangereusement malade. Etat déplorable de la communauté pendant cette maladie.

ux tribulations, aux persécutions venues du dehors et aux embarras de la construction d'une vaste maison, succéda une croix d'un autre genre et qui fut plus pénible au pieux Fondateur que tout ce qu'il avait souffert jusqu'alors. A cette époque, deux ecclésiastiques de la réunion formée au grand séminaire pour fonder l'Institut des maristes s'adjoignirent au Père Champagnat. Ces ecclésiastiques étaient M. Courveille, curé d'Epercieux, et M. Terraillon, aumônier des ursulines de Montbrison. M. Courveille prétendait avoir eu le premier la pensée de fonder la société des maristes, et, à ce titre, il s'établissait le supérieur général des frères. Le Père Champagnat, qui ignorait alors les desseins de Dieu sur la société des prêtres, qui avait une haute idée de M. Courveille et une très basse opinion de lui-même, ne fit pas la moindre difficulté pour lui laisser prendre la qualité de supérieur et pour le faire regarder comme tel par tous les frères. Comme la société des Pères maristes et celle des frères, dans la pensée de tous, se confondaient alors en un seul et même projet, et que l'on croyait que ce ne devait être qu'une seule œuvre sous un chef unique, les frères ne témoignèrent aucune peine de ce nouvel état de choses. D'ailleurs, ils comptaient que le Père Champagnat serait toujours à leur tête, que M. Courveille n'exercerait sur eux qu'une direction générale et se réserverait spécialement pour